



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 13 mai 2019

la Rectrice de l'académie de Limoges
Chancelière des universités

à

Madame, Monsieur le chef d'établissement
Madame et Messieurs les IA DASEN

Service

Objet : Journée académique de l'APDEN Limousin

Affaire suivie par

Dossier suivi par

Dominique CHARRAZAC

Isabelle FICAT

dominique.charrazac@ac-limoges.fr

isabelle-jeanne.ficat@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

La journée académique organisée par l'association des professeurs documentalistes de l'Education Nationale aura lieu le

Vendredi 28 juin 2019 de 9h00 à 17h00

Bfm Centre-ville

2 place Aimé-Césaire 87000 Limoges

Cette manifestation s'adresse aux professeurs-documentalistes de l'académie.
La thématique retenue cette année sera la suivante :

Écrire, publier, diffuser :

l'(auto)censure dans la littérature de jeunesse

Le programme, proposé par l'APDEN du Limousin, sera le suivant :

9h30-11h00 : Cécile Rabot, sociologue et maître de conférences à l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense, responsable du Master métiers du livre de Saint-Cloud
«Se protéger ou s'ajuster ? Cas d'autocensure, de la lecture publique au monde scolaire»

11h00-12h00 : Adeline Bienvenu, bibliothécaire à la Bfm de Limoges

«Gérer les collections jeunes adultes : acquisitions et aménagements des espaces»

12h00-14h00 : Buffet froid, salle Augustoritum (2 rue Félix Eboué - Limoges)

14h00-15h00 : Bureau de l'APDEN Limousin – temps associatif

15h00-17h00 : Guillaume Nail, auteur, scénariste, Président de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, membre de la CSCPJ (Commission de Surveillance et de Contrôle des Publications destinées à l'enfance et à l'adolescence)

«La littérature de jeunesse : une censure qui n'ose pas dire son nom ?»

Dans la mesure où l'organisation du service le permet, vous avez la possibilité d'autoriser à s'absenter les personnels concernés qui le souhaitent, compte tenu de l'intérêt de la thématique abordée lors de cette journée académique.

Anne Laude